



# PIPFOAM 500

## FICHE TECHNIQUE

Le PIP FOAM 500 FR est un système de mousse rigide d'uréthane à deux composants et à cellules fermées spécialement conçu pour les applications de coulée sur place. Ce produit est un dispositif de mousse entièrement gonflé à l'eau qui peut servir d'isolation thermique pour remplir les cavités des murs. Le PIP FOAM 500 FR est conforme à l'intention des règlements de construction résidentielle et commerciale de l'International Code Council pour l'isolation plastique en mousse de polyuréthane giclée.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES			
ASTM D 1622	Densité	0.6 - 0.8 lb/pi <sup>3</sup>	9,6 - 12,8 kg/m <sup>3</sup>
ASTM C 518	Résistance au vieillissement thermique (Valeur R @ 1 pouce)	4.00 - 4.70 pi <sup>2</sup> h°F/BTU	22,7 - 26,7 W / K . m <sup>2</sup>
ASTM D 1621	Résistance à la compression	1.70 - 2.00 psi	11,70 - 13,80 kPa
ASTM D 1623	Résistance à la traction	3.50 - 4.50 psi	24,1 - 31,0 kPa

PROPRIÉTÉS DES COMPOSANTS LIQUIDES*		
PROPRIÉTÉ	A100-4 ISOCYANATE	RÉSINE PIP Foam 500 FR
Couleur	Brun	Ambre
Viscosité @ 25 °C (77 °F)	180 - 350 cps	250 - 450 cps
Densité relative	1,24	1,08 - 1,12
Durée de conservation d'un fût non ouvert correctement stocké	12 mois	6 mois
Température de stockage	10 - 38 °C (50 - 100 °F)	10 - 38 °C (50 - 100 °F)
Rapport de mélange (volume)	100	100

\*Pour plus de détails, veuillez consulter la fiche technique.

PROFIL DE RÉACTIVITÉ				
	Temps de crème	Temps de gel	Temps sec hors-poisée	Temps de montée
Mélange à la main*	11-18 secondes	65-80 secondes	95-110 secondes	85-120 secondes

\*Malaxage à bras à l'aide d'un malaxeur de 2 po @ 2500 tr/min pendant 10 secondes, composants liquides à 20 °C (68 °F)

RECOMMANDATIONS DE TRAITEMENT*		
Température initiale de point de consigne du chauffage primaire	120 °F	49 °C
Température initiale du point de consigne de la chaleur du tuyau	120 °F	49 °C
Pression de point de consigne du traitement initial	1300 lb/po <sup>2</sup>	8963 kPa
Température du substrat et de l'air ambiant	> 50 °F	> 10 °C
Teneur en humidité du substrat	≤ 19 %	≤ 19 %

\*Les températures et les pressions d'application de la mousse peuvent varier de façon importante en fonction de la température, de l'humidité, de l'altitude, du substrat, de l'équipement et d'autres facteurs. Tout au long du traitement, l'applicateur doit sans cesse observer les caractéristiques de la mousse et adapter les températures et les pressions de traitement pour conserver une structure cellulaire, une adhérence, une cohésion et une qualité générale de la mousse satisfaisantes. Il incombe uniquement à l'applicateur d'effectuer le traitement et l'application de la mousse PIP FOAM 500 FR dans le respect des spécifications.

Exigences générales : L'équipement doit être capable de fournir le rapport approprié (d'un pour un en volume) de mélange d'isocyanate polymère (PMDI) et de polyol à des températures et des pressions de pulvérisation adéquates. Le substrat doit être au moins 5 degrés au-dessus du point de rosée, les meilleurs résultats étant obtenus lorsque l'humidité ambiante est inférieure à 80 %. Le substrat doit également être exempt d'humidité (rosée ou gel), de graisse, d'huile, de solvants et d'autres matériaux qui pourraient nuire à l'adhérence de la mousse de polyuréthane.

Le PIP FOAM 500 FR doit être isolé de l'intérieur du bâtiment par un pare-vapeur thermique approuvé ou un matériau de finition approuvé équivalent à une pare-vapeur thermique conformément aux réglementations en vigueur. Ce produit ne doit pas être appliqué lorsque la température de service continu du substrat se situe en dehors de la plage de -51 °C (-60 °F) à 82 °C (180 °F). Le PIP FOAM 500 FR ne doit pas être utilisé en contact avec de l'eau en vrac ou pour recouvrir des conduits flexibles.

Avis de non-responsabilité : Les présents renseignements ont pour but d'aider les clients à établir si nos produits conviennent à leurs applications. Nous demandons aux clients d'inspecter et de mettre à l'essai nos produits avant de s'en servir et de s'assurer de leur contenu et de leur adéquation. Rien dans le présent document ne constitue une garantie, expresse ou implicite, y compris une garantie de qualité marchande ou d'adéquation, ni une protection contre toute loi ou tout brevet. Tous les droits de brevet sont réservés. Le produit en mousse est combustible et doit être protégé conformément aux réglementations en vigueur. Protéger du contact direct des flammes et des étincelles, aux abords d'un travail chaud par exemple. Le seul recours pour toute revendication prouvée réside dans le remplacement de nos matériaux.

